

# COMMUNE DE FREBUANS

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 NOVEMBRE 2015

Le 6 novembre 2015 à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel, sous la présidence de Paulette MARANO, Maire.

Présents : Mmes Paulette MARANO, Joceline BROISSIAT, Lucette DOUSSOT, Pauline JOUFFROY, Mrs Eric BIGORNE, Yves GERAY, Julien MARICHY, Michel PERNET.

Absents excusés : Eric VUILLET (pouvoir donné à Paulette MARANO), David NICOLAS (pouvoir donné à Julien MARICHY), Gaëlle PECHOT (pouvoir donné à Pauline JOUFFROY).

Etait également présent : Monsieur Pierre SATTONNAY

Secrétaire de Séance : Monsieur Michel PERNET

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le compte rendu du Conseil Municipal en date du 24 septembre 2015.

### **DECISION MODIFICATIVE N° 3 : AUGMENTATION DE CREDITS AU CHAPITRE 65 (Délibération n°44/15)**

A l'unanimité le Conseil Municipal approuve la décision modificative n°3/15 correspondant à l'augmentation de crédits au chapitre 65 « autres charges de gestion courante » par une diminution du chapitre 011 « charges à caractère général » pour une somme de 2 000 €.

### **DECISION MODIFICATIVE N° 4 : AUGMENTATION DE CREDITS AU CHAPITRE 014 RELATIVE AU FONDS DE PEREQUATION (Délibération n°45/15)**

A l'unanimité le Conseil Municipal approuve la décision modificative n°4/15 correspondant à l'augmentation de crédits au chapitre 014 « atténuation de produits » pour une somme de 300 €. Il s'agit d'une écriture de régularisation en dépense et en recette pour le mandatement du fonds de péréquation budgété pour 1 500 € et s'élevant à 1767 €.

### **ECLA : ANNULATION DE LA DELIBERATION N° 38/15 - DESIGNATION D'UN CONSEILLER COMMUNAUTAIRE SUPPLEANT : (Délibération n°46/15)**

Par délibération en date du 24 septembre 2015, le Conseil Municipal a désigné un conseiller communautaire suppléant afin de représenter la commune au sein du Conseil Communautaire d'ECLA. La Préfecture, dans une lettre en date du 14 octobre 2015, précise « que dans une commune de moins de 1 000 habitants n'ayant qu'un seul conseiller communautaire, le conseiller communautaire suppléant est automatiquement le suivant dans l'ordre du tableau, soit le 1er Adjoint », c'est à dire Monsieur Eric BIGORNE. Il convient d'annuler la délibération désignant Madame Lucette DOUSSOT. A l'unanimité le Conseil Municipal entérine cette décision.

**MONTEE DU MOULIN - DIVISION DE LA RUE POUR CLASSEMENT DANS LE DOMAINE COMMUNAL : (Délibération n°47/15)**

- Vente par la Commune à M. et Mme Jacques NICOLAS à l'euro symbolique d'une parcelle appartenant à la commune cadastrée AA 169 d'une superficie de 0a 37ca pour mise à l'alignement de la rue.

- Vente par M. et Mme Martial ROUX à l'euro symbolique d'une parcelle cadastrée AA 167 d'une superficie de 0a 26ca afin de restituer au domaine communal la borne incendie implantée sur cette parcelle.

- Vente par M. et Mme Jean-Paul VERCELLI à l'euro symbolique d'une parcelle de terrain cadastrée AA 165 de 0a 06ca pour la mise à l'alignement de la rue.

A l'unanimité le Conseil Municipal approuve ces modifications de voirie.

**TAXE D'AFFOUAGE 2015-2016 : (Délibération n°48/15)**

La Commission de la Forêt s'est réunie le 14 octobre 2015 et a décidé de mettre à l'affouage les parcelles 14 et 16 situées "Au Goutet". Il est proposé un prix de l'affouage à 8 € le stère. A l'unanimité, le Conseil Municipal donne un avis favorable sur le prix.

**COMMUNE NOUVELLE :**

Au niveau d'ECLA la création d'une commune nouvelle intégrant les 25 communes n'a pas fait l'unanimité. En revanche, certaines communes d'ECLA envisagent des regroupements. Une discussion pourrait éventuellement s'engager entre les communes de Courlaoux, Condamine, Trenal et Frébuans. Pour information M. Jacques PELISSARD, Député du Jura, a déposé un amendement concernant la possibilité de laisser un délai supplémentaire d'un an aux communes pour permettre des fusions en communes nouvelles. Si cet amendement est accepté, le délai accordé n'aura pas d'effet rétroactif sur le maintien des dotations.

**ELECTIONS REGIONALES LES 6 ET 13 DECEMBRE 2015 - TABLEAU DE PERMANENCE :**

Un tour de table est établi et chaque Conseiller Municipal donne ses disponibilités pour assurer la permanence des élections régionales des 6 et 13 décembre 2015.

**ETUDE DE DEVIS :**

Vente de terrain à M. Nicolas BEGGIATO et Mlle Aurélie TERRIEN, Meix des Claviers :

Par courrier en date du 30 septembre 2015, M. Nicolas BEGGIATO et Mlle Aurélie TERRIEN acceptent l'offre de vente de la parcelle cadastrée AB 158 de 500 m<sup>2</sup> située Meix des Claviers, au prix de 13 000 €, frais de notaire en supplément. Ils souhaitent que cette parcelle soit délimitée par un bornage à charge de la Commune. Une consultation a été lancée auprès de 2 cabinets de géomètres (cabinets Cramard et ABCD). A ce jour seul le cabinet Cramard a répondu pour un prix de 566.28 € TTC. Le Conseil Municipal décide de reporter la décision à la séance du prochain Conseil Municipal afin d'attendre l'éventuelle réponse du Cabinet ABCD.

## INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :

- Diagnostic de l'accessibilité aux handicapés : proposition du Bureau SOCOTEC pour un montant d'honoraires de 1 000 € HT, soit 1 200 € TTC concernant la mairie, la salle des fêtes, l'école et la chapelle St Georges. La visite a eu lieu le 20 octobre 2015.

- Nettoyage de la Grand'Mare : une consultation a été lancée auprès des Entreprises MGTPS et GIRARD-BUGUET. Réponse le 19 novembre 2015 dernier délai.

- Effacement réseaux basse tension, éclairage public et infrastructures télécom rue Désiré Barodet :

Une visite de piquetage a eu lieu le 5 octobre 2015 avec le SIDEC et l'Entreprise BOUYGUES Energies Services afin de reconnaître sur le terrain l'état du réseau électrique, ses contraintes et définir les solutions techniques permettant de les résoudre. Une étude technique et financière sera réalisée par l'Entreprise BOUYGUES Energies Services et concernera le réseau BT, l'éclairage public et le génie civil de France Télécom. Un Avant Projet Sommaire sera envoyé à la Commune pour validation. Le SIDEC participerait financièrement au projet en fonction des critères de financement qui seront arrêtés par le Comité Syndical du SIDEC pour les programmes futurs.

- Arbre de Noël de l'association Arc en Ciel prévu le 17 décembre 2015 toute la journée à la salle des fêtes :

L'association demande la possibilité de fermer à la circulation la rue Prosper Sordet à partir de la rue Eugène Robelin jusqu'à la rue des Clusiaux. La sécurité et la signalisation réglementaire seront assurées par l'association. Deux sapins seront demandés gracieusement à l'entreprise Antier par Julien MARICHY.

- Mise aux normes de l'installation électrique de l'école :

Suite aux deux devis établis par les entreprises CHEURET (2 790 € TTC) et PONARD (4 584 € TTC), la commission bâtiment a analysé les écarts de prix de ces devis. Le rapport établi par la société SOCOTEC a souligné les points à corriger qui n'étaient pas à la terre. L'employé communal sous l'égide de la Commission Bâtiments a procédé à la remise en conformité de l'installation électrique. Aucune suite ne sera donnée aux devis.

- Cérémonie vœux du Maire : la date retenue est celle du samedi 9 janvier 2016 à 18h00 à la Salle des Fêtes.

- SAPRR - Vente parcelle D 462 sise "La Grande Levanchée" au profit du Groupement Forestier du Saint Martin :

Par acte notarié établi le 08/02/1995 par Maître P.A. LORIN, la totalité de la parcelle D 462 et une partie de la parcelle D 461 ont été vendues à la SAPRR pour la construction et l'aménagement de la section Dole/Bourg en Bresse de l'autoroute A 39. Il était stipulé dans l'acte que les parcelles resteraient soumises "au droit de rétrocession ouvert à leurs anciens propriétaires".

Or, il s'avère que la SAPRR a rétrocédé la parcelle D 462 au Groupement Forestier du Saint Martin au prix de 13 179 €, sans en avoir averti la commune de

Frébuans. L'acte a été signé le 29/01/2015. Une lettre a été adressée au Responsable Régional du Patrimoine Foncier de la SAPRR de Besançon demandant des explications.

- Sécurité du carrefour route de Saint-Georges / RD 30 : Un courrier a été adressé au Président du Conseil Départemental pour lui signaler l'inefficacité de l'aménagement mis en place, les balises étant régulièrement percutées par les véhicules.

- Mise en place des décorations de Noël : elle aura lieu le samedi 5 décembre 2015

- Nettoyage de la Grand'Mare : il aura lieu le samedi 28 novembre 2015

- Achat d'une étagère pour le rangement des archives

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'achat d'une étagère auprès de la Société BRUNEAU pour un prix de 139 € HT soit 166.80 € TTC pour le rangement des archives de la Mairie.

- Devis ANTIER pour abattage de conifères dans le jardin derrière l'école : (Délibération n°49/15)

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le devis de la Société ANTIER pour l'abattage de deux sapins au prix de 785 € HT soit 942 € TTC.

### **REUNIONS A VENIR :**

- 9 novembre 2015 : contrôle des extincteurs par la Société Feuvrier
- 9 novembre 2015 : contrôle installations électriques et chauffage par SOCOTEC : mairie, salle des fêtes, école et chapelle St Georges
- 17 novembre à 18 heures 30 : Commission Environnement
- 18 novembre 2015 à 17 heures 30 : Comité Syndical du SICTOM
- 30 novembre 2015 : Bureau Elargi
- 14 décembre 2015 : Conseil Communautaire

### **COMPTE-RENDU DES REUNIONS :**

- 6 octobre 2015 : ECLA – Commission Environnement
- 20 octobre 2015 : ECLA - Commission Culture
- 21 octobre 2015 : ECLA – Commission Voirie
- 26 octobre 2015 ECLA – Bureau élargi
- 5 novembre 2015 : Conseil d'école

Les travaux effectués à l'école pendant les vacances de la Toussaint :

- Suite au rapport SOCOTEC :
  - mise en conformité du réseau de terre
  - mise en conformité de l'étiquetage
  - mise en conformité de l'éclairage
- Aménagement du local "chaufferie" avec installation d'un coin cuisine et d'étagères de rangement
- Préparation à l'installation du nouveau copieur
- Remise en état de l'armoire à pharmacie de l'école et aménagement du

local "copies"

- Installation des blocages de portes
- Réparation des vélos
- Installation des nichoirs
- Nettoyage du terrain derrière l'école.

### **URBANISME - DOSSIERS EN COURS :**

- PC n°4/2015 : Dossier déposé le 03/11/2015 par Mme GAUTHEY Sandrine pour la construction d'une maison d'habitation située route de St Georges parcelle cadastrée AB 169.
- DP n°15/2015 : Dossier déposé par Mme DELACROIX Marie-Claude pour la réfection de la toiture de sa maison située 170, rue Eugène Robelin, parcelle cadastrée AA 135.

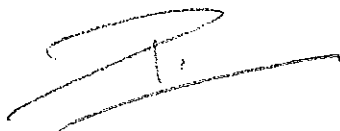
### **URBANISME - DOSSIERS NOTIFIES :**

- DP 12/2015 : Dossier déposé le 27/10/2015 par M et Mme MORTIER Gérard, 37, rue des Vignettes pour la réfection de la toiture de leur maison, parcelle cadastrée AA 131. Arrêté de non opposition en date du 04/11/2015.
- DP 13/2015 : Dossier déposé le 27/10/2015 par M et Mme VUILLET Eric, 84, rue des Condamines pour la réfection de la toiture de leur maison, parcelles cadastrées AA 78 et 79. Arrêté de non opposition en date du 04/11/2015.
- DP 14/2015 : Dossier déposé le 29/10/2015 par M. JAMBEZ Eric, 18, Cour St Vincent pour la réfection de la toiture de sa maison, parcelle cadastrée AA 4. Arrêté de non opposition en date du 29/10/2015.
- DIA 5/2015 : Vente par l'Entreprise ROUX Père et Fils au profit de la SCI GRUAY sise à Louhans des parcelles AA 25 rue Prosper Sordet, AA 23, 24 et 18 rue du Moulin.
- DIA 6/2015 : Vente par M. et Mme DECOSSE Michel au profit de Madame PELLETIER Natacha de la parcelle AB 164, rue Désiré Barodet.

### **PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL LE 04 DECEMBRE 2015**

Le Secrétaire

Michel PERNET



Le Maire,

Paulette MARANO (RA)

